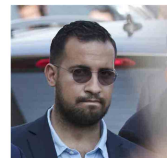


Corse Matin, 11 septembre 2018

ENQUÊTE

Alexandre Benalla bientôt auditionné ?

L'affaire Benalla revient demain sur le devant de la scène avec la reprise des auditions de la commission d'enquête sénatoriale qui a convoqué le chef de cabinet d'Emmanuel Macron, François-Xavier Lauch, en attendant l'audition, désormais fort probable, d'Alexandre Benalla lui-même.



Alexandre Benalla

Son président Philippe Bas (LR) l'avait promis avant la pause estivale : la commission d'enquête va s'efforcer de "lever les incohérences qui demeurent" sur cette affaire impliquant un ancien collaborateur d'Emmanuel Macron, mis en examen pour des violences

contre un manifestant le 1er mai à Paris. " Nous avons constaté un très grand nombre de non-dits, de silences, de flots et de contradictions", a déclaré Jean-Pierre Sueur (PS), corapporteur avec Muriel Jourda (LR). M. Bas juge en particulier "pour le moins froglé" la thèse "officielle" selon laquelle Alexandre Benalla n'aurait eu à l'Elysée qu'une simple "fonction d'organisation sans prendre part à la protection du président". "On n'a rien caché. Il n'y a pas eu obstruction de la justice, je vous le dis les yeux dans les yeux", a assuré Emmanuel Macron, interpellé vendredi soir sur cette affaire par un passant, sur le Vieux-Port à Marseille. Le président a engagé une réforme de l'organisation de l'Elysée, qui devrait s'étaler sur plusieurs mois à compter de la fin de l'année. Son chef de cabinet,

François-Xavier Lauch, dont Alexandre Benalla était l'adjoint en tant que "chargé de mission" en matière de sécurité, est le premier convoqué au Sénat demain matin. Seront auditionnés après lui le général Eric Bio-Farina, commandant militaire de l'Elysée,

déjà entendu en juillet par l'épique commission d'enquête de l'Assemblée nationale, ainsi que Maxence Creusat, commissaire de police à la direction de l'ordre public et de la circulation de la préfecture de police de Paris.

Quant à une audition d'Alexandre Benalla, même si la convocation n'est pas officielle, elle semble bel et bien dans les tuyaux, comme l'a reconnu hier à demi-mots le président de la commission. "Nous déciderons du moment où nous pourrions rendre publique une éventuelle convocation, que je ne confirme pas", a déclaré M. Bas, tout en admettant avoir "effectivement écrit à l'avocat", en réponse à l'affirmation de Jean-Pierre Elkabbach selon laquelle une convocation pour le 18 septembre était déjà partie. ■